V. BOOK REVIEWS

Valeriu ȘARGAROVSCHI ⇔ *Green Deal Challenges for a Sustainable Future of the EU*

Mihai GHIȚULESCU ⇔ *Presidents, Prime Ministers and Majorities in the French Fifth Republic. Note de Lecture*

GREEN DEAL CHALLENGES FOR A SUSTAINABLE FUTURE OF THE EU

Valeriu ȘARGAROVSCHI*

Review of: Ciot, M.-G. (coord.) (2024). „Green Deal Challenges for a Sustainable Future of the EU". Cluj-Napoca: Presa Universitară Clujeană. 294 p. ISBN 978-606-37-2332-2.

Keywords: *European Green Deal; green and digital transition; energy security; academic innovation; doctoral students.*

The volume „Green Deal Challenges for a Sustainable Future of the EU", coordinated by Prof. univ. dr. habil. Melania-Gabriela Ciot, was published in 2024 by Presa Universitară Clujeană and brings together the contributions presented at the conference of the Doctoral School of International Relations and European Studies (UBB), organized within the Jean Monnet Chair project "Green Deal and European Negotiations." The work reflects the concerns of young researchers regarding the issues of the European Green Deal, confirming the relevance of this topic for the current scientific and political agenda. At the same time, the volume represents a platform for the affirmation of doctoral students, among whom is the author of this review.

The theme of the European Green Deal has become, in recent years, one of the central directions of the European Union's policies, marking a paradigm shift in the relationship between economic development, environmental protection, and societal well-being. In this context, the volume „Green Deal Challenges for a Sustainable Future of the EU", coordinated by Prof. univ. dr. habil. Melania-Gabriela Ciot and published by Presa Universitară Clujeană in 2024, represents not only a collection of academic studies but also a concrete contribution to strengthening interdisciplinary dialogue around this topical issue. The work gathers the results of the conference organized by the Doctoral School of International Relations and European Studies at Babeș-Bolyai University, within the Jean Monnet Chair project "Green Deal and European Negotiations," and stands out by bringing together early-career researchers, doctoral students, and young specialists who offer diverse perspectives on major themes related to the green transition.

* Valeriu Șargarovschi PhD, Faculty of European Studies, department of International Relations and European Studies at "Babes-Bolyai University" of Cluj-Napoca, Romania. E-mail: valeriu.sargarovschi@ubbcluj.ro

The introduction of this volume into the academic circuit holds multiple significances. On one hand, it reflects the vitality of an academic community in full formation, which finds in the Green Deal a fertile ground for research and debate. On the other hand, it serves as evidence that European themes, particularly those related to sustainability, are no longer addressed exclusively by established elites but become an integral part of the training of a new generation of researchers. This openness to doctoral contributions confers upon the volume a dual value: a scientific one, through the quality of the analyses, and a formative one, through the integration of emerging voices into the European academic dialogue.

Furthermore, the work also has practical relevance, as the discussed themes touch upon essential aspects for contemporary policies: from energy security and natural resource management to technological innovation and education for sustainability. The geographical diversity of the studies—covering both Europe and Africa, Asia, or the Arctic region—provides a comparative perspective that highlights global interdependencies. In an era marked by simultaneous crises—climatic, economic, and security—such analyses become indispensable for understanding the complexity of the green transition and the EU's role in promoting it internationally.

Last but not least, the volume aligns with a broader trend of combining the green dimension with the digital and innovative one, showing that the success of the Green Deal depends not only on political will but also on the ability to integrate new technologies and form appropriate competencies. Through the way the assembled articles reflect these concerns, the book coordinated by Melania-Gabriela Ciot offers a faithful image of current challenges, as well as solutions proposed by a new generation of researchers. At the same time, through the participation of the author of this review in the creation of the volume, the work acquires a personal dimension, confirming the relevance of this academic experience in the training and affirmation of young doctoral students.

Structure of the Volume

The book comprises a total of 19 studies, divided into four major thematic sections, providing a comprehensive overview of the complexity of the European Green Deal and its implications.

Section 1 begins with „Sustainable Development and the Challenges of the Contemporary International System”, where Chapter 1 analyzes the challenges of energy security in Africa, highlighting states' dependence on traditional resources and the need for diversification. The author argues that the green transition could become an opportunity for the continent but requires external investments. Chapter 2 explores the impact of urbanization on the environment, with a focus on Asian megacities. It discusses the effects of pollution and the role of smart infrastructures in reducing emissions. Chapter 3 addresses the issue of autonomous vehicles, emphasizing the ethical dimension and implications for road safety. The study shows that technology can contribute to pollution reduction but raises questions of legal and moral regulation.

Section 2 continues with „Implementing the European Green Deal – New Perspectives", where Chapter 4 focuses on the Arctic region, highlighting accelerated climate changes and the geopolitical consequences of opening new maritime routes. The author emphasizes that the green transition must be accompanied by stricter international governance. Chapter 5 analyzes Cyprus's specificities in applying the Green Deal, with emphasis on insularity and energy vulnerability. It highlights the need for investments in solar energy. Chapter 6 investigates the impact of the Green Deal on the European labor

market. The study shows how the transition to green energies transforms the competency profile, requiring massive professional reconversion.

Section 3 continues with „Research and Innovation for the Green and Digital Transition", where Chapter 7 deals with artificial intelligence and its role in environmental management, showing how algorithms can optimize resource consumption. Chapter 8 addresses the creative economy, explaining how cultural industries can contribute to sustainability and mindset changes. Chapter 9 analyzes education for the green transition, insisting on the role of school curricula in forming environmentally friendly competencies. Chapter 10 proposes innovative models of cooperation between universities and the business environment to stimulate green innovation. Chapter 11 discusses the digital transition as a complementary factor to the green one, showing how IT infrastructures can support sustainability.

Section IV continues with Chapter 12, which treats the theme of collective identities in the context of globalization and climate crises. It shows how ecological movements shape new forms of transnational solidarity. Chapter 13 analyzes the Eurasian Middle Corridor, discussing the economic and geopolitical implications of a sustainable trade route. Chapter 14 focuses on European security and defense policies, correlated with new ecological risks. Chapter 15 presents case studies on EU relations with Middle Eastern states on energy resources. Chapter 16 examines international cooperation for managing hazardous waste. Chapter 17 deals with climate policies in Southeast Asia and how they align or not with the Green Deal. Chapter 18 analyzes the role of NGOs in promoting the Green Deal and creating bridges between governments and civil society. Chapter 19 concludes the volume with a reflection on the future of the green transition in the EU, emphasizing resilience and adaptability.

Strengths

The volume stands out through its interdisciplinarity, combining political, economic, social, and technological analysis within a common framework. Additionally, by including global perspectives, not just European ones, the work highlights interdependencies among world regions and the relevance of the Green Deal beyond EU borders. Another strength is the integration of educational themes and the innovative dimension, which shows that the green transition is not limited to public policies but also involves changes in mindsets, competencies, and social systems.

At the same time, the volume's value is strengthened by promoting young researchers, which gives it freshness and openness to new ideas. The fact that the reviewer of this article is among the volume's authors confirms the formative and participatory role of the Jean Monnet project and the UBB Doctoral School.

Conclusions

„Green Deal Challenges for a Sustainable Future of the EU" is a relevant work for the specialized literature on the green transition and European policies. It addresses not only the academic environment—researchers, doctoral students, and undergraduates—but also practitioners and political decision-makers interested in the impact of the Green Deal on contemporary societies. The volume provides an overview of the challenges and opportunities of the green transition, while also serving as a testament to the dynamism of the Doctoral School of International Relations and European Studies at UBB.

BIBLIOGRAPHY

Ciot, M.-G. (coord.) (2024). *Green Deal Challenges for a Sustainable Future of the EU*. Cluj-Napoca: Presa Universitară Clujeană. ISBN 978-606-37-2332-2.

European Commission (2019). *The European Green Deal*. Brussels: COM (2019) 640 final.

Oberthür, S., & Pallemaerts, M. (eds.) (2010). *The New Climate Policies of the European Union*. Brussels: VUBPress.

PRESIDENTS, PRIME MINISTERS AND MAJORITIES IN THE FRENCH FIFTH REPUBLIC. NOTE DE LECTURE

Mihai GHIȚULESCU*

Review of: Note de Lecture: Sergiu Mișcoiu, Pierre-Emmanuel Guigo (Dir.), *Presidents, Prime Ministers and Majorities in the French Fifth Republic*, Palgrave Macmillan, 2024, 219 P.

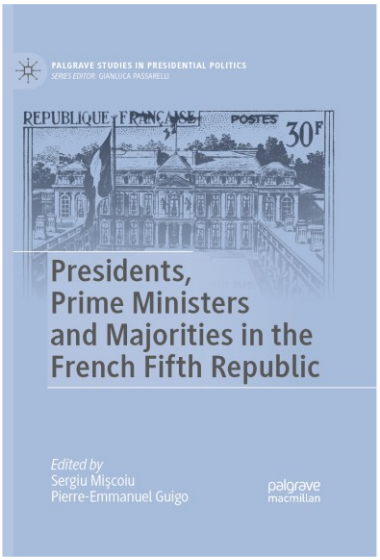

L'un des premiers responsables et universitaires occidentaux à conseiller les nouveaux dirigeants de Bucarest en 1990 fut Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel français et ancien Ministre de la Justice. Selon Ion Iliescu et d'autres, ses conseils furent déterminants dans l'élaboration des dispositifs institutionnels de la « Petite Constitution » et, plus tard, de la Constitution de 1991. On peut supposer que la situation aurait été similaire même sans l'intervention directe de ce juriste réputé, la France étant traditionnellement perçue comme un modèle pour la Roumanie. Peu après Badinter, le célèbre Maurice Duverger se rendit également en Roumanie. Nous ignorons son influence – nous pouvons supposer qu'elle fut limitée – mais nous lui rendons hommage pour avoir diffusé le concept attrayant mais ambigu de « semi-présidentialisme », l'associant principalement au système politique français après 1958/1962 (Ve République). Comme dans d'autres cas (par exemple, sa « loi » sur la relation entre les systèmes électoraux et les systèmes de partis), Duverger a lancé une idée brillante mais imprécise, irritant de nombreux universitaires à travers le monde et générant une grande quantité de littérature en science politique.

En Roumanie, l'étiquette « semi-présidentiel » s'est fortement ancrée dans la rhétorique politique et même dans la jurisprudence constitutionnelle. Utilisée non pas tant dans un sens explicatif et analytique, mais plutôt de manière axiologique, voire normative, selon les orientations politiques. Selon certains, nous avons un système semi-présidentiel, et les choses doivent donc se dérouler d'une certaine manière (par exemple, la décision n° 784/2012 de la Cour constitutionnelle) ; selon d'autres, nous n'avons pas de véritable système semi-présidentiel, mais nous devrions en avoir un, pour que les choses se déroulent d'une certaine manière (par exemple, le rapport de la Commission présidentielle de 2009). Dans les deux cas, le semi-présidentialisme est associé à la Ve République. Le premier cas est une tentative dangereuse de conférer une force

* Chargé de cours d'histoire et science politique, Faculté de Sciences Sociales, Université de Craiova. Contact: E-mail: mihai.ghitulescu@edu.ucv.ro.

juridique/constitutionnelle à un concept strictement doctrinal. La seconde – qui repose sur le constat correct que les Roumains n'ont suivi que partiellement le modèle français – semble entachée d'une vision trop idéalisée du régime français et, plus largement, du rôle des institutions dans le fonctionnement des systèmes politiques.

Par conséquent, une revue des avatars du régime français au cours des sept dernières décennies aurait été utile, ne serait-ce que pour son influence sur le régime roumain. De toute évidence, la question est bien plus vaste, comme le souligne Sergiu Mișcoiu : « L'Hexagone tend à être perçu comme un modèle par une multitude d'élites dirigeantes à travers le monde » (p. 2). La littérature sur le sujet est très riche, mais il était nécessaire d'adopter une approche dépassant les textes et théories constitutionnels, afin de ne pas se perdre dans « la complexification des efforts théoriques visant à comprendre la nature et le fonctionnement des systèmes semi-présidentiels » (p. 4). Tel était l'objectif de l'ouvrage collectif dirigé par Sergiu Mișcoiu et Pierre-Emmanuel Guigo. Après un nécessaire « aperçu largement analytique et historique » signé par Sergiu Mișcoiu, qui comprend une revue des contributions depuis Duverger et souligne certains aspects qui méritent (plus) d'attention, le livre suit « la dynamique du « triangle du pouvoir » (c'est-à-dire le président, le premier ministre et la majorité parlementaire) pendant le(s) mandat(s) de chaque président : de Gaulle (Bryan Muller), Pompidou (Olivier Sibre), Giscard d'Estaing (Alexandra Alina Iancu, Sorina Cristina Soare), Mitterrand (P.-E. Guigo), Sarkozy (Marius-Mircea Mitrache), Hollande (P.-E. Guigo) et Macron (Fabrice Hamelin).

Il s'agit de « dynamiques interinstitutionnelles », au-delà des deux schémas principaux : celui de la majorité présidentielle, où les deux chefs de l'exécutif ont la même couleur politique, et celui de la majorité parlementaire et du gouvernement, dont l'orientation diffère de celle du président (la soi-disant cohabitation). En réalité, l'étude dépasse largement les aspects strictement institutionnels, puisqu'elle analyse « l'influence prépondérante des parcours et des profils des présidents sur leur conception de la fonction présidentielle » (p. 8) ainsi que divers événements et contextes, peu politiques en eux-mêmes, mais qui affectent d'une manière ou d'une autre l'exercice du pouvoir. De même que les auteurs ont constaté une récente désacralisation de la figure présidentielle (en contradiction avec la logique originelle du régime), on peut comprendre que, par cette approche, une désacralisation salutaire de la science politique est réalisée, en la détachant de toute affectation théorique et méthodologique et en la reliant à la politique réelle. Prises ensemble, les contributions forment une solide synthèse de l'histoire politique de la Ve République, allant au-delà du récit classique et cherchant comment les faits ont déterminé la transformation du régime, même lorsque les dispositions constitutionnelles sont restées inchangées. Le droit public et la science politique sont toujours présents, mais de manière subtile, avec pour rôle d'expliquer le sens des réalités, et non de les filtrer au nom de l'apparence académique, comme cela s'est souvent produit ces derniers temps.

Même appliqué strictement à la Ve République française, le semi-présidentialisme s'avère un concept trop large et faible, incapable de dire grand-chose sur le fonctionnement d'un régime particulier. Même la Ve République est un terme générique, appliqué, en vertu du maintien de la Constitution de 1958 – dont de nombreuses dispositions importantes (bien que « ambiguës, pour le moins », Mișcoiu, p. 5) sont restées dans leur forme initiale – et de certaines coutumes, à une série de sous-régimes qui, certes, ont beaucoup en commun, mais sont loin d'être identiques. La Ve République est « un véritable bric-à-brac », comme l'a justement écrit M.-M. Mitrache (p. 159).

Français Même avant la grande réforme constitutionnelle de 2000 (réduction du mandat présidentiel à cinq ans ; avec son pendant de 2001 : l'organisation d'élections législatives immédiatement après les présidentielles) et de 2008 (augmentation des pouvoirs du Parlement), qui peut justifier l'étiquette de « République bis » de J.-F. Copé (Mitrache, pp. 172, 176), on peut parler informellement de République 5.1, 5.2, voire 5.1.2, etc. Bien que le cadre constitutionnel reste (en grande partie) le même, en pratique le régime serait différent, car les relations entre le Président, le Premier ministre (le Cabinet) et le Parlement varient selon la volonté des électeurs et/ou des représentants, plus une multitude de facteurs souvent imprévisibles et impondérables.

Comme on dit « administration » de Nixon, Reagan ou Obama, on peut dire « régime » de Pompidou, Mitterrand ou Sarkozy. Et il ne suffit pas d'associer un nom au régime – il faut, encore une fois, le numéroter – car il peut y avoir des différences significatives entre les mandats (lorsqu'un président a été réélu) et même au sein d'un même mandat. Nous pensons tout d'abord aux différences entre les périodes de majorité présidentielle et celles de cohabitation. Dans le premier cas, le régime tend à devenir plus présidentiel, le chef de l'État traitant son Premier ministre comme un collaborateur – qu'il le dise ouvertement (comme Sarkozy à propos de Fillon, Lachaise, p. 151 ; Mitrache, p. 161 ; Guigo, p. 185) ou non. Même s'il accepte une sorte de diarchie – le terme appartient à Sarkozy, qui ne l'a pas acceptée (Lachaise, p. 151) – le chef du gouvernement est responsable (uniquement) des « affaires courantes/de la politique courante » intérieure – jouant peut-être aussi le rôle de chef de la majorité – mais le Président est toujours « censé guider politiquement le pays et en déterminer les grandes orientations » (Mișcoiu, p. 10). Durant la cohabitation, le régime glisse vers le parlementarisme ; le Premier ministre, en tant que chef de la majorité parlementaire, tente d'agir comme un chancelier et le Président est en quelque sorte placé en position de chef de l'opposition. Dans de telles situations, même le rôle du chef de l'État dans les relations internationales, ce que l'on appelle le « domaine réservé » (Guigo, p. 130, 185), peut être remis en question, comme ce fut le cas en 1986-1988, lorsque Chirac, récemment nommé Premier ministre, « tenta de garder le contrôle des affaires étrangères et de la politique de défense ». Et, ne parvenant pas à destituer complètement le président Mitterrand, il décida de l'accompagner aux réunions internationales, « surprenant les autres délégations en se présentant en duo » (Guigo, p. 116). Cela rappelle certains épisodes de l'histoire politique et constitutionnelle de la Roumanie, mais ce n'est ni le moment ni le lieu d'y revenir. Il faut observer que, même dans ses périodes de faiblesse politique, le président français reste au sommet. Il conserve une certaine prédominance (au moins symbolique), comme le laisse deviner un épisode comique relaté par Guino.

Au-delà du fait que cette première cohabitation était surprenante – « la possibilité d'une cohabitation n'avait pas été anticipée par les pères fondateurs de la Ve République » (Guino, p. 115) – il convient également de noter que la rivalité entre le Premier ministre et le Président était, au moins en termes de défense et de relations internationales, « purement symbolique » (ou, disons, électorale) : « En fait, ils n'avaient pas de vues très différentes sur les affaires étrangères… Dans le domaine de la défense, le Président et le Premier ministre avaient des points de vue communs » (Guino, p. 116). Cependant, une telle situation était prévisible, sur la base d'expériences antérieures, différentes mais similaires. Différentes, car elles ne représentaient pas de cohabitations formelles ; similaires, car elles connaissaient des « formes cachées de pratiques de type cohabitation » (Iancu, Soare, p. 92). En 1976-1978, le président Giscard d'Estaing et le Premier ministre, le même Chirac, appartenaient au même camp politique (mais pas au même

parti), mais leurs relations furent d'abord tendues, puis franchement mauvaises, aboutissant à une lutte pour la « primauté, non pas tant en termes de pouvoir exécutif, mais en tant que dirigeants informels de la coalition » (Iancu, Soare, p. 97). Finalement, le chef de l'État l'emporta, « remplaçant le Premier ministre par un technocrate » et augmentant ainsi « la marge de manœuvre présidentielle » (Iancu, Soare, p. 105). C'est pourquoi, pour le seul mandat de Giscard, on peut parler de « deux schémas », voire de « deux présidences différentes » (Iancu, Soare, p. 92). En remontant encore plus loin (1969-1972), on retrouve le président Georges Pompidou et le Premier ministre Jacques Chaban-Delmas, tous deux gaullistes, mais qui, « outre leurs désaccords personnels et politiques », avaient également une « vision opposée des institutions » (Sibre, p. 68). Le programme du Premier ministre « attaquait les fondements mêmes de la pensée pompidolienne » (Sibre, p. 66). En tentant de s'imposer « en demandant la confiance du Parlement », ce dernier « affaiblit le caractère présidentiel du régime ». Là encore, le Président l'emporta, le destituant et démontrant « que le Premier ministre était d'abord et avant tout responsable devant le Président » (Sibre, p. 67-68).

Rétrospectivement, on constate que, malgré toutes les tensions – disons inévitables dans l'architecture institutionnelle de la Constitution de 1958 – la Ve République est restée, pendant trois décennies, dans le cadre fixé par Charles de Gaulle, avec un président ressemblant à un « monarque républicain ». Une analyse approfondie de la manière dont la monarchie était imaginée serait ici nécessaire – à la manière des monarchies continentales du XIXe siècle (avec une autre discussion sur le rôle du Second Empire), et en aucun cas comme les monarchies constitutionnelles du XXe siècle. On notera seulement que « le général de Gaulle a construit ses relations de pouvoir autour de compromis. Le premier compromis, implicite dans la Ve République, était la réconciliation de plusieurs traditions historiques, parfois antagonistes, propres au pays » (Muller, p. 47-48). Quoi qu'il en soit, même après de Gaulle, l'impression générale était que « la Ve République était conçue de manière à permettre à tout individu sacré par l'élection présidentielle au suffrage universel de diriger le pays » (p. 49). Cela a été confirmé par Pompidou, Giscard, Mitterrand (« le dernier monarque républicain » ?), au-delà de ses deux expériences de cohabitation (1986-1988, 1993-1995). Mais, à un moment donné, quelqu'un a pensé (à juste titre, pourrait-on dire) que le « cadre constitutionnel » ne garantissait pas que le président dirige toujours le pays.

En 1997, l'ancien « Monsieur Premier ministre », alors président depuis deux ans, dut faire face, de l'autre côté, à une cohabitation (la troisième, la plus longue et, à ce jour, la dernière de la Ve République). Cela se produisit à la suite d'élections législatives anticipées convoquées pour consolider son pouvoir. Cependant, une majorité de gauche fut élue et Chirac dut accepter le socialiste Lionel Jospin comme Premier ministre. Ce fut « une rupture dans l'histoire de la Ve République » (Lachaise, p. 138), dont le souvenir est encore « vivace » et « douloureux » dans le monde politique français (Lachaise, p. 139). L'ancien modèle de « monarchie républicaine » semblait avoir pris fin. Certains réclamaient une VIe République. Pour remédier à la situation, il fut décidé de réduire le mandat présidentiel de sept à cinq ans (une idée remontant à l'époque de Pompidou) et d'inverser le calendrier électoral (législatives juste après la présidentielle). Ces réformes de 2000 et 2001 ont accru les chances du chef de l'État de disposer d'une majorité parlementaire et d'un gouvernement loyal. Cette nouvelle situation peut être considérée comme un renforcement (car elle fait du Président un véritable chef de l'exécutif) ou une violation des principes initiaux (car elle soulève des questions sur son rôle d'« arbitre », puisqu'il est, plus clairement qu'auparavant, le chef de la majorité). Comme le notait

Lachaise, « la différence de jugement varie selon le point de vue des spécialistes sur la "monarchie républicaine" » (p. 143).

Les deux dernières décennies ont montré l'importance des personnalités, des événements et des contextes dans le fonctionnement d'un régime politique. Chirac est parvenu, en 2002, à disposer d'une majorité et d'un Premier ministre soumis. Son second mandat fut radicalement différent du premier, mais même cette fois-ci, il ne parvint pas à être un président véritablement fort. Cette faiblesse provenait de tensions et de contestations au sein de son propre groupe, notamment de la part de l'étoile montante du gouvernement, Nicolas Sarkozy. Ce dernier attaqua Chirac, le qualifiant de « roi fainéant », et se lança dans la lutte pour sa succession, promettant qu'il serait un président d'un tout autre genre, beaucoup plus actif au gouvernement. C'était à l'époque où l'on parlait en Roumanie de « président joueur », mais il n'est pas question ici de faire des comparaisons. Élu en 2007, Sarkozy a tenu parole. Il était différent, en effet, « plus visiblement engagé dans la politique quotidienne de l'État » (Mitrache, p. 158), voire un « hyper-président sur-présent » (Mitrache, p. 163), avec une précision importante, pour le régime français en général : ces étiquettes ne sont pas tant dues à ses actes qu'à sa manière de les accomplir. « Le comportement hyperactif de Sarkozy n'était ni original ni inédit… Ce qui le distinguait chez Sarkozy, c'était que son langage et son style personnel étaient différents de tout ce à quoi le public français était habitué » (Mitrache, p. 164). « L'hyper-présidence n'était pas entièrement de son fait, car son cadre structurel avait été façonné bien avant l'accession de Sarkozy au pouvoir » (Mitrache, p. 179).

Quoi qu'il en soit, « le premier président postmoderne de la France » a joué un rôle décisif dans la désacralisation du statut présidentiel et dans l'accession au pouvoir de celui qui promettait d'être un « président normal » et qui, en l'absence d'un tel prédécesseur/contre-candidat, n'aurait probablement eu aucune chance. Ironiquement, François Hollande, élu en 2012, est, d'un point de vue historique, moins un « président normal » qu'un « président sans précédent ». Il semble que tout ait joué contre lui et qu'il n'ait rien pu faire. L'analyse de tous les facteurs qui ont fait de lui le seul président (hormis Pompidou) à ne pas se représenter pourrait faire l'objet d'un autre livre. On peut dire que « son quinquennat… a révélé que la présidentialisation de la Ve République était un processus irréversible », car il a démontré que, malgré peut-être le style de Sarkozy, les électeurs français souhaitaient un gouvernement « plus affirmé et plus impliqué dans le processus décisionnel politique quotidien » (Guigo, p. 198). Je ne relierais pas nécessairement cela au « nouveau système institutionnel né en 2000 », mais à la manière dont la politique est médiatisée aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, son résultat le plus important (pas nécessairement positif) (sans lui accorder l'exclusivité) est d'avoir rendu possible l'élection d'Emmanuel Macron, le président qui a tenté une re-sacralisation originale, qui se voulait un « monarque républicain » (post)moderne. Naturellement, son second mandat étant en cours, le chapitre qui lui est consacré est le moins évaluatif. Ce qui est sûr à ce stade, c'est qu'il a détruit « le paysage politique » (Hamelin, p. 205), « le clivage partisan et la vie politique française » (Hamelin, p. 202) ou, plus concrètement, la « configuration bipolaire » qui a longtemps constitué « le fondement de la vie politique française » (Sibre, p. 62).

Après un premier mandat avec une majorité parlementaire, mais aussi avec peut-être les plus grands défis depuis 1968, ce second, avec un gouvernement fragile, me semble une transition vers une re-bipolarisation, d'une manière impensable il y a 20 ans, et même il y a 2 ans. À ce stade, je devrais supprimer quelques lignes, car le Président vient d'annoncer la dissolution de l'Assemblée nationale – la sixième depuis 1958 et la

première depuis la réforme constitutionnelle de 2000 – suite à la victoire aux élections européennes de ce que l'on appelle traditionnellement « l'extrême droite ». « Le Président de la République a activé l'arme nucléaire constitutionnelle », écrit *Le Figaro*. Et il a « soudainement plongé le paysage politique et la nation dans l'inconnu ». Je ne suis pas certain du « brutal », mais même si l'on peut imaginer des scénarios, l'inconnu est le maître mot. Je maintiens donc ce que j'écrivais avant la dissolution.

Cette exploration riche et perspicace de la politique française contemporaine manque d'une conclusion claire et nette. De plus, les « méandres du concret » – pour reprendre l'expression d'un président roumain – la rendent impossible. Tenter d'en tirer des leçons claires peut être fallacieux. Il suffit de voir comment les choses se sont déroulées pour admettre que la combinaison de facteurs institutionnels et extra-institutionnels peut conduire à des situations diverses et surprenantes. Le « semi-présidentialisme » peut signifier bien des choses, souvent selon ce que chacun veut lui donner.

BIBLIOGRAPHIE

Sergiu Mișcoiu, Pierre-Emmanuel Guigo (dir.) (2024), *Presidents, Prime Ministers and Majorities in the French Fifth Republic*, Palgrave Macmillan.